



PENVÉNAN, le 15 février 2021,

Madame le Maire, Denise PRUD'HOMM,

Aux Conseillers Municipaux

INVITATION

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : SAMEDI 20 FÉVRIER 2021

HEURE : 09H30

LIEU : SALLE DES FÊTES – *Présence du public limitée à 30 personnes*

ORDRE DU JOUR :

1. AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Subventions aux associations ;
- Tarifs de location des mouillages au port de Port-Blanc ;
- Tarifs de location des mouillages non équipés dans la zone de mouillages de Buguélers ;
- Tarifs du Centre nautique de Port-Blanc ;
- Tarifs du Centre de vacances de Port-Blanc et du Centre d'hébergement de Roc'h Gwenn ;
- Tarifs des campings municipaux ;
- Actualisation des tarifs applicables pour les travaux réalisés en régie.

2. ÉDUCATION :

- Rythmes scolaires : Demande de renouvellement de la dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 4 jours ;
- Accueils périscolaires : Approbation et autorisation de signature d'une convention de prestation de service ordinaire avec la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique ;
- Tarifs des accueils périscolaires municipaux.

3. MISE À JOUR DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE

4. EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES » :
Renouvellement de la convention de gestion de services entre Lannion Trégor Communauté et la Commune

5. DÉSIGNATION D'UN « VEILLEUR MUNICIPAL » AUPRÈS DES JEUNES DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE OUEST CÔTES-D'ARMOR (MLOCA)

6. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Madame Denise PRUD'HOMM

